PETANQUE



Description

La pétanque est un jeu de lancer et d'adresse pratiqué avec des boules de même nature sur un terrain non standardisé, où deux équipes s'affrontent pour marquer plus de points que l'adversaire par une succession d'actions individuelles négociées entre partenaires. A ce titre, elle est une activité physique et sportive qui peut être programmée dans le cadre de l'éducation physique et sportive à l'Ecole.

L'action elle-même consiste à transmettre à sa boule l'énergie et les effets nécessaires pour qu'elle réalise la trajectoire et le trajet prévus, le joueur étant équilibré sur ses deux pieds, à l'intérieur du cercle. La réussite de l'action d'un joueur dépend tout autant de son adresse que de sa capacité à ne pas se laisser perturber par le regard des autres et par l'importance de l'enjeu : le gain du point (de la mène ou de la partie), la recherche du bon mouvement, l'attente de ses partenaires, sa réputation...

Organisation

- Mise en place : les ateliers seront disposés en amont par l'équipe Usep, durant toute la séance, et le rangement également
- Durée : 1 demi-journée
- Effectif: 15 élèves environ
- Lieu : Terrain en sable ou en herbe (proche de l'école)
- Matériel : Coupelles/cônes/cerceaux/pneu/ boules/ cochonnet... L'équipe Usep ramène tout le matériel, y compris les boules, et chaque enfant gardera ses boules tout le long de l'activité.

Objectifs

- Maîtriser la notion du lancer et de la précision
- Développer les capacités motrices par un jeu d'adresse
- S'adapter à chaque atelier et suivre les consignes





Déroulement

- 1. Les ateliers déjà mis en place par l'équipe Usep les enfants se déplacent depuis l'école jusqu'au terrain de jeu.
- 2. Place aux ateliers: par binôme et dans un système de rotation les élèves vont faire le tour de tous les ateliers lors de cette demi-journée, et ne pourront changer d'atelier qu'au signal du délégué Usep qui fera office de maître du temps (interdiction d'aller et venir entre chaque atelier sans signal).
- 3. Les ateliers seront au nombre de 12 sous forme de rotation,
 - Les distances seront adaptées au cycle.
 - Lors du rangement des ateliers en temps normal nous faisons participer les enfants, cette fois le rangement sera effectué seulement par l'équipe Usep.

Protocole sanitaire

L'Usep a pris connaissance du protocole sanitaire délivré par le ministère de l'éducation nationale pour cette reprise scolaire, notre intervention prendra également en compte le protocole sanitaire de l'école. Le matériel mis en place sera nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation. Les déplacements entre ateliers seront interdits sauf rotation (signal maître du temps), et les ateliers seront espacés (au moins 3m).



